



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GERRARD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 215 — *Loi sur la prévention de la violence familiale et interpersonnelle grâce à l'éducation (modification de la Loi sur les écoles publiques et de la Loi sur l'administration scolaire)/The Prevention of Interpersonal and Family Violence Through Education Act (Public Schools Act and Education Administration Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M^{me} la ministre CROTHERS pour la reprise du débat.

M. le ministre CHOMIAK, M. GERRARD (avec le consentement de l'Assemblée), M. le ministre MACKINTOSH, M. SMOOK, M^{me} OSWALD et M. le ministre SARAN interviennent. M. le ministre CALDWELL exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. PEDERSEN présente la proposition suivante :

Proposition n° 2 : Approbation sociale pour l'agriculture au Manitoba

Attendu :

que l'expression « approbation sociale » en agriculture désigne le degré de confiance publique accordée à une personne morale ou à un secteur de l'industrie par l'ensemble de la collectivité et de sa principale clientèle;

que la confiance du public repose sur la conviction que les activités correspondent aux attentes sociales et aux valeurs des intervenants, lesquelles ont été acquises par le biais de l'engagement, des pratiques d'exploitation et des valeurs exprimées par l'industrie;

que la confiance du public dans l'agriculture repose notamment sur l'éthique, les valeurs communes, la transparence, la certification, la vérification, les obligations en matière de sécurité alimentaire et la lutte contre les mythes et les perceptions,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à cesser de blâmer l'industrie agricole pour sa propre incapacité à mettre un terme à la dégradation de l'environnement, à ses politiques fiscales accablantes dans le secteur de l'agriculture ainsi qu'à son attitude de confrontation face à cette industrie;

que l'Assemblée législative soit exhortée à s'engager dans la promotion d'un climat d'approbation sociale envers l'agriculture qui permette de combler le manque de connaissances des consommateurs sur la provenance des aliments, lequel creuse un fossé culturel et social grandissant entre ceux qui œuvrent dans l'industrie agricole et ceux qui n'en font pas partie.

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* KOSTYSHYN, MM. EICHLER, STRUTHERS et GRAYDON ainsi que M. le *ministre* ALLUM interviennent. M. ALTEMEYER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

Pendant le débat, le président intervient et demande au député de Wolseley, qui a utilisé les termes « hot frigging clue », de se rétracter.

M. ALTEMEYER se rétracte.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 18) — *Loi sur la réconciliation/The Path to Reconciliation Act*;

(M. le *ministre* ROBINSON)

(N° 202) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (attestations médicales)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes)*;

(M. GAUDREAU)

(N° 203) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*;

(M^{me} STEFANSON)

(N° 204) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*;

(M. EWASKO)

(N° 205) — *Loi sur les droits et la protection des aînés/The Seniors' Rights and Elder Abuse Protection Act*;

(M. GRAYDON)

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (conseillers des employeurs)/The Workers Compensation Amendment Act (Employer Advisers)*.

(M. SMOOK)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} LATHLIN, M. WISHART, M^{me} la ministre BRAUN ainsi que MM. PEDERSEN et SWAN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (D. Sewell, G. Morris, M. Bankert et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à élaborer et à mettre en œuvre des services communautaires de traitement des lésions cérébrales — comprenant notamment des services de gestion de cas aussi appelés aide à la navigation, l'accès à des logements sûrs et abordables dans la collectivité, la présence d'un surveillant ou d'un assistant pour les programmes de réinsertion communautaire et un accès accru aux services de réhabilitation communautaire ainsi qu'aux services de transport, particulièrement pour les personnes habitant dans les régions rurales du Manitoba — et à prévoir, dans le cadre du modèle élaboré, un soutien financier et affectif à l'intention des familles et des autres aidants naturels. (N. Baxell, C. Solon, M. Caslake et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à réparer et à rouvrir les routes provinciales secondaires n^{os} 415 et 416 afin de permettre une circulation convenable d'est en ouest dans la région d'Entre-les-lacs. (J. Chaboyer, R. Desjarlais, B. Fossay et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n^o 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (M. Rowan, B. Kinkowski, S. Rowan et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de remédier à la pénurie actuelle de personnel et de trouver une solution à long terme en vue de fournir des soins de santé de qualité en temps opportun aux résidents de la région d'Entre-les-lacs. (S. Lywak, B. Lywak, J. Tesarski et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à tenir sa promesse envers les Manitobains et à présenter sans délai le budget final qu'il cache au public. (J. Myska, B. Dodds, D. Chase et autres)

M. MARTIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à élaborer et à mettre en œuvre des services communautaires de traitement des lésions cérébrales — comprenant notamment des services de gestion de cas aussi appelés aide à la navigation, l'accès à des logements sûrs et abordables dans la collectivité, la présence d'un surveillant ou d'un assistant pour les programmes de réinsertion communautaire et un accès accru aux services de réhabilitation communautaire ainsi qu'aux services de transport, particulièrement pour les personnes habitant dans les régions rurales du Manitoba — et à prévoir, dans le cadre du modèle élaboré, un soutien financier et affectif à l'intention des familles et des autres aidants naturels. (C. Bourns, K. Mistal, R. Stevenson et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (T. Fast, K. Bell, J. Fehr et autres)

M. PIWNIUK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à tenir sa promesse envers les Manitobains et à présenter sans délai le budget final qu'il cache au public. (F. Van Den Hoeb, C. Steele, O. Hanson et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (L. Bush, L. Vallee, C. Harrison et autres)

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les promesses brisées en matière de tarifs d'énergie sera examinée le jeudi 3 mars 2016.

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (reconnaissance des soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones)/The Child and Family Services Amendment Act (Recognition of Customary Care of Indigenous Children)*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS intervient.

MM. WISHART et GERRARD posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M. WISHART, M^{me} MITCHELSON, MM. GERRARD et FRIESEN, M^{me} DRIEDGER ainsi que M. MARTIN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Jeudi 25 février 2016

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 15.

(Document parlementaire n° 13)

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid